



**Les citoyennes et citoyens de Donneloye sont invités à participer au  
Conseil général pour la nouvelle législature 2016-2021**

**Assermentation par Mme Evelyne Voutaz, préfet du Jura-Nord Vaudois, le**

**Jeudi 14 avril 2016 à 19h30**

A la grande salle de Donneloye

**Ordre du jour :**

1. Etablissement de la liste de présence à l'entrée sur la base du rôle des électeurs à jour
2. Assermentation des membres du Conseil général
3. Assermentation des membres de la Municipalité
4. Election du Président du Conseil général
5. Election du Secrétaire du Conseil général
6. Lecture et adoption du procès-verbal d'installation

*Message du Préfet*

Dans un 2<sup>e</sup> temps, le Président élu procédera aux opérations suivantes:

7. Election du vice-président
8. Election des scrutateurs
9. Nomination des commissions
10. Nomination des délégués aux associations intercommunales et autres représentations
11. Interventions individuelles et divers

**Qui peut participer :**

- Les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune.
- Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

**Secrétariat :**

Le poste de secrétaire du Conseil général est à repourvoir. La secrétaire actuelle, Mme Angélique Bovey ne souhaite pas continuer sa fonction.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le président, M. Gilbert Gavillet, au 079 486 40 29.

Pour le bureau ;

Le Président